

MURNYL "PLUS"

Peinture acrylique mate en phase aqueuse
pour ravalement de façades et travaux intérieurs

- ✓ Opacifiante
- ✓ Application aisée
- ✓ Pouvoir garnissant élevé
- ✓ Grande polyvalence

Décoration Intérieure
ASPECT MAT

Protection des Façades
D2/PMF



DEFINITION

Produit de peinture en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques en dispersion pour une utilisation durable en peinture microporeuse de façades, d'aspect mat. Utilisable également sur surfaces intérieures.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : ravalement de façades. Murs et plafonds intérieurs.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et toutes teintes des nuanciers FAÇADES et DECOCOLOR.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- La technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %). Nous consulter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage et de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
 - béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
 - briques et pierres de parement,
 - enduits intérieurs en plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre à épiderme cartonné, enduits de peinture,
 - anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

En extérieur :

ne pas appliquer par température inférieure à 5°C, par humidité relative supérieure à 80 %.

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en milieu de façade. Ne pas changer de numéro de lot sur les éléments de façade de même exposition. Ne pas appliquer sur subjectile à fort relief. En intérieur :

ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 10 à 15 %.

En couche intermédiaire et de finition : 0 à 5 %.

Pistolet : 10 à 15 %.

MATERIEL :

- Brosse.

- Rouleau polyamide texturé de 12 à 18 mm.

- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtres de 100 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

8 à 9 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 6 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

En extérieur :

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

MURNYL "PLUS"

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants / poreux / friables	Sur fonds bruts		Sur fonds de peinture durs, sains et cohésifs	
		En extérieur	En intérieur	d'aspect mat	d'aspect satiné ou brillant
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué	-	-	-	-
Impression ⁽¹⁾	VERSAFIX E ou S ou MURNYL "PLUS" dilué	GLYCOPRIM'R ou VICTORY PRIM ou MURNYL "PLUS" dilué		CONFORPRIM EXTRA	
Intermédiaire / Finition ⁽²⁾	En extérieur : 2 couches de MURNYL "PLUS"		En intérieur : 1 à 2 couches de MURNYL "PLUS"		

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

⁽²⁾ Le niveau de finition recherché dépend des travaux d'enduisage (d'apprêt).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-après).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface (insensibilité à l'eau),
- résistance aux intempéries,
- résistance au nettoyage (très bonne résistance à l'abrasion humide : classe 2),
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

• Classement normalisé : **G₃E₃S₁V₂W₃A₀C₀** (classement français D2).

• **Caractérisation selon NF T 36-005 :** Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 64,2 ± 2,0 %.

En volume calculé : 46,0 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,61 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Très Mat. Indice de brillant à 85° = 4 et à 60° = 3.

Finement poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

Étiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

* **Émissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

  <p style="font-size: 8px;">DoP n°S13063_4 MURNYL "PLUS"</p>
<p>ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET</p>
<p>07 EN 1504-2 Systèmes de protection de surface Revêtement</p>
<p>Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée (volontaire) donnant les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com.</p>

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : octobre 1996
Date de révision : novembre 2018
Indice de révision : 15

